



UNSA-Infos - Numéro 527 - 7 septembre 2010

<http://www.unsa.org/>

Élections dans les DDI, l'UNSA a déposé ses listes

L'UNSA Fonction publique et ses fédérations concernées par les prochaines élections des comités techniques paritaires (CTP) des directions départementales interministérielles (DDI), ont procédé, les 30 et 31 août, aux déclarations de candidature de l'UNSA dans toutes les DDI.

Le dépôt a été effectué par voie électronique et comportait la profession de foi co-rédigée par les fédérations et syndicats participant au scrutin du 19 octobre 2010.

Cette profession de foi, la copie de la déclaration et les noms des délégués de liste seront très prochainement communiqués à l'ensemble des UD et des coordonnateurs Fonction publique.

Un nouveau bureau pour l'UD de la Corrèze

Un bureau départemental s'est tenu en Corrèze le 2 août. Au cours de cette instance, Joël Roy a été élu au poste de secrétaire général, succédant à Pierre Vars qui prend en charge la responsabilité de l'union locale de Tulle. Laurent Lajoignie a été élu au poste de trésorier de l'UD.

Contact : Joël Roy ; 06 81 25 06 77

Les retraités manifesteront le 7 septembre

L'UNSA-Retraitées, comme l'ensemble des organisations syndicales de retraités (sauf l'UCR-FO), invite tous les retraités à participer massivement au succès des manifestations du 7 septembre. Ils exprimeront clairement leur solidarité intergénérationnelle avec les salariés et leur volonté de faire barrage au projet gouvernemental de réforme des retraites.

Un communiqué commun aux organisations syndicales de retraités (sauf l'UCR-FO) allant dans ce sens a été publié.

Mobilisation citoyenne pour condamner la xénophobie et la politique du pilori

L'UNSA a participé aux manifestations organisées à Paris et en province, le 4 septembre, sous l'unique bannière « Face à la xénophobie et à la politique du pilori – Liberté, égalité, fraternité ». A l'appel de nombreuses organisations syndicales (UNSA, CFDT, CGT, FSU, Solidaires), d'associations et de partis politiques, près de 140 manifestations ont eu lieu sur l'ensemble du territoire national qui ont rassemblé quelque 100.000 personnes. C'est un franc succès qui marque une forte mobilisation citoyenne pour condamner une politique de la peur et de la xénophobie. Des rassemblements ont également été organisés devant l'ambassade de France à Barcelone, Bruxelles, Londres, Bucarest, Rome, Vienne...

L'UNSA tient à rappeler son profondément attachement au respect des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales dans notre pays. La lutte contre la délinquance et l'insécurité est une nécessité qui exige d'être conduite dans le respect d'un État de droit en renonçant à tout amalgame, toute stigmatisation et toute démagogie.

Livre vert sur les retraites : la Commission européenne se trompe d'enjeu

Pour l'UNSA, le livre vert sur les retraites publié par la Commission européenne confirme des choix politiques qui ont échoué. Certes le diagnostic qu'elle établit est assez juste, mais elle omet de pointer sa responsabilité et celle des États membres dans le bilan négatif de dix années de réformes des retraites. Les mesures prises ont toujours fait porter les efforts sur les travailleuses et les travailleurs et elle propose de reprendre les mêmes recettes et de les durcir. Pour la Commission, la responsabilité de l'échec incombe aux salariés qui doivent accepter de travailler plus longtemps.

L'UNSA, avec la CES, considère que la Commission se trompe d'enjeu. Celui-ci est de garantir l'adéquation et la pérennité des systèmes de pension et non d'allonger à tout prix l'âge du départ à la retraite. En d'autres termes, les États membres ne manquent pas de travailleurs mais de travail. Plus de 23 millions de femmes et d'hommes étaient au chômage en juillet dernier. Moins de 50% de citoyens travaillent à l'âge de 60 ans. Cela en dit long sur le décalage entre l'âge légal de la retraite et l'âge effectif de sortie du marché du travail. Or, la priorité donnée actuellement par la Commission et les États membres à la réduction rapide des déficits budgétaires, et donc à des politiques d'austérité très dures, se fait au détriment de la relance économique et de l'emploi.

C'est pourquoi, l'UNSA participera à l'Euro-manifestation de Bruxelles, le 29 septembre prochain, pour la croissance et l'emploi et contre les mesures d'austérité.

Avec la CES, nous revendiquons que les retraites reposent sur des systèmes fondés sur la solidarité à l'intérieur et entre les générations, garantis par les pouvoirs publics. La finalité des systèmes de pension n'est pas d'alimenter les marchés financiers mais bien d'assurer des revenus décents et pérennes aux retraités.

La France et l'OIT signent un quatrième accord de coopération

Le 26 août 2010, en présence de partenaires sociaux membres de l'Organisation Internationale du Travail (CFDT, FO, UNSA, MEDEF), le ministre du Travail, de la Solidarité et de la Fonction publique et le directeur général du Bureau International du Travail ont signé le 4ème accord de coopération entre la France et l'OIT.

Par cet acte, les deux parties signataires s'accordent pour coopérer sur la dimension sociale de la mondialisation et la promotion des normes internationales du travail. Dans ce cadre, la France appuiera des programmes d'assistance technique conduits par le BIT portant sur la mise en œuvre du pacte mondial pour l'emploi, la lutte contre le travail forcé et contre le travail des enfants, le développement de la liberté syndicale, la santé et la sécurité au travail ainsi que l'émergence d'un socle minimum universel de protection sociale.

La mise en œuvre des actions de coopération intégrera la promotion de l'égalité des chances entre hommes et femmes et couvrira un champ géographique incluant en particulier l'Afrique, la région de l'Union pour la Méditerranée et les pays émergents. La participation des organisations de travailleurs et d'employeurs sera encouragée.

Enfin, dans cet accord qui couvre la période 2010-2014, la France s'engage à contribuer à hauteur d'environ 14 millions d'euros sous la forme de crédits et de mise à disposition de ressources humaines.

Hausse record du chômage des jeunes d'après le BIT

D'après le Bureau International du Travail (BIT) le chômage mondial des jeunes a atteint son plus haut niveau jamais enregistré. Le taux de chômage des jeunes est passé de 11,9% en 2007 à 13% en 2009. La hausse devrait se poursuivre en 2010 pour atteindre 13,1% puis décliner modérément à 12,7% en 2011.

Dans son rapport «Tendances mondiales de l'emploi des jeunes en 2010 », le BIT révèle que sur 620 millions de jeunes économiquement actifs, âgés de 15 à 24 ans, 81 millions étaient sans emploi fin 2009, soit 7,8 millions de plus qu'en 2007. Il estime que 152 millions de jeunes, bien que travaillant, vivaient encore dans l'extrême pauvreté, dans des foyers gagnant moins de 1,25 dollar US par personne et par jour en 2008.

Dans les économies développées et l'Union européenne, le taux de chômage des jeunes a augmenté de 4,6% entre 2008 et 2009. Avec un taux de 17,7% en 2009 il est le plus élevé jamais constaté par le BIT depuis que des statistiques régionales sont disponibles (1991).

Le BIT met en garde contre « le risque d'une génération perdue » constituée de jeunes totalement détachés du marché du travail et ayant perdu tout espoir de pouvoir gagner décemment leur vie. Les jeunes sont les moteurs du développement économique. Renoncer à ce potentiel est un gâchis économique et peut peser sur la stabilité sociale. Pour le BIT, la crise doit être l'occasion de réévaluer les stratégies pour mieux combiner des politiques d'éducation et de formation avec des politiques de l'emploi ciblant les jeunes.